



**PERRIN BRUNO**

**EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LOIRE**

*4 Rue Emile NOIROT  
42100 SAINT ETIENNE*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

---

17 A RUE DE LA PRESSE - B.P. 20233 - IMMEUBLE IMMOTECH - 42000 ST ETIENNE

Tél. 04 77 91 31 91 - Fax. 04 77 74 60 80 - Mail : [contact@perrincourat.fr](mailto:contact@perrincourat.fr)

N° SIRET : 341 324 119 00047 - CODE ACTIVITE 6920Z

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE : LE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE EST ACCEPTE

***LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER***

***COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LOIRE***

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

**Aux adhérents**

Comité Départemental de la Loire  
1 bis rue Lieutenant MORIN  
42000 SAINT ETIENNE

Aux Membres de l'Association

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER – Comité Départemental de la Loire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

Total du bilan	3 116 870 €
Total du compte de résultat	1 912 046 €
Excédent	346 216 €

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 mars 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion****Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons effectué des sondages sur la cohérence

- Des dons et subventions reçus
- Des legs de l'exercice
- Des subventions de recherche allouées et des aides aux malades

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 30 mars 2022 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 mars 2022.

... / ...

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire – CDOS Loire.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire – CDOS Loire à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

... / ...

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne,  
Le 7 avril 2022

Bruno PERRIN  
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the printed name and title.

## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 490	1 025	464	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	517 220	64 684	452 536	473 640
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	55 700	45 192	10 508	10 913
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL I</b>	<b>574 424</b>	<b>110 901</b>	<b>463 523</b>	<b>484 568</b>
Comptes de liaison II				
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	14 099		14 099	4 951
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	561 649		561 649	443 202
Valeurs mobilières de placement	127 566		127 566	127 103
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 946 547		1 946 547	1 456 457
Charges constatées d'avance	3 486		3 486	4 199
<b>TOTAL III</b>	<b>2 653 346</b>		<b>2 653 346</b>	<b>2 035 911</b>
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>3 227 771</b>	<b>110 901</b>	<b>3 116 870</b>	<b>2 520 480</b>

## Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2021	31/12/2020
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	10 331	10 331
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	1 462 020	1 433 702
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	346 216	28 318
<b>Situation nette</b>	<b>1 818 567</b>	<b>1 472 351</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	49 444	58 819
Provisions règlementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>1 868 010</b>	<b>1 531 169</b>
Comptes de liaison	II	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	221 168	55 574
<b>TOTAL III</b>	<b>221 168</b>	<b>55 574</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	61 391	49 779
<b>TOTAL IV</b>	<b>61 391</b>	<b>49 779</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés	61	72
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	139 037	157 613
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 340	113 397
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	66 353	59 102
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 879	
Autres dettes	610 631	553 775
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL V</b>	<b>966 300</b>	<b>883 958</b>
Écarts de conversion passif	VI	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>3 116 870</b>	<b>2 520 480</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	53 104	53 672
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	14 063	2 057
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	61 337	54 460
- dont parrainages	1 278	895
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	250 539	60 050
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	641 631	549 003
Mécénats	3 386	7 200
Legs, donations et assurances-vie	7 446	550 328
Contributions financières	811 560	40 783
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 743	10 800
Utilisations des fonds dédiés	45 566	52 470
Autres produits	40	520
<b>TOTAL I</b>	<b>1 894 414</b>	<b>1 381 343</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	10 293	866
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	326 122	290 014
Aides financières	563 763	630 457
Impôts, taxes et versements assimilés	11 499	7 422
Salaires et traitements	245 453	212 490
Charges sociales	100 350	87 150
Dotations aux amortissements et dépréciations	26 728	33 268
Dotations aux provisions	11 612	
Reports en fonds dédiés	218 606	48 128
Autres charges	49 044	56 349
<b>TOTAL II</b>	<b>1 563 469</b>	<b>1 366 143</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>330 944</b>	<b>15 200</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 484	5 810
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>4 484</b>	<b>5 810</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 779	2 003
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 779</b>	<b>2 003</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>2 705</b>	<b>3 807</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>333 650</b>	<b>19 007</b>

**Compte de résultat (Suite)**

Compte de résultat (Suite)	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	3773	2791
Sur opérations en capital	9375	9375
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>13 148</b>	<b>12 166</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	4	2120
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>4</b>	<b>2 120</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>13 144</b>	<b>10 046</b>
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	578	735
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 912 046</b>	<b>1 399 319</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 565 830</b>	<b>1 371 001</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>346 216</b>	<b>28 318</b>

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature	8030	880
Prestations en nature		5682
Bénévolat	73873	
<b>TOTAL</b>	<b>81 903</b>	<b>6 562</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	8030	880
Prestations en nature	6088	5682
Personnel bénévole	67785	
<b>TOTAL</b>	<b>81 903</b>	<b>6 562</b>



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2021**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES</b>
<b>DE L'EXERCICE.....</b>	<b>4</b>
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1 Préambule.....	6
2.1.2 Cadre légal de référence.....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux.....	6
2.2.2 Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP).....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>7</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	7
3.1.1 Principes généraux.....	7
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut) .....	7
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C ».....	7
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé .....	8
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements .....	8
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières .....	8
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021 .....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
3.1.7 Stocks.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
3.1.1 Etat des échéances des créances .....	9
3.1.2 Tableaux des dépréciations.....	9
3.1.3 Disponibilités.....	10
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan.....	10
3.1.5 Charges constatées d'avance.....	10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	11
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres.....	11
3.2.2 Fonds dédiés.....	12
3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP).....	12
3.2.4 Provisions pour risques et charges.....	12
3.2.4.1 Tableau de variation .....	12
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	12
3.2.5 Dettes.....	13
3.2.5.1 Etat des échéances .....	13
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales.....	13
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler) .....	14
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	14
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>15</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	15
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	16
4.2.1 Produits liés à la générosité du public.....	16
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie .....	16
4.2.1.2 Dons manuels .....	16
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP) .....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
4.2.1.4 Mécénat.....	16
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler) .....	17
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public.....	17
4.2.2.1 Parrainage des entreprises .....	17
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie.....	17
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public.....	18
4.2.3 Subventions et autres concours publics .....	18
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations .....	18

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	19
4.3	<b>CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION</b> .....	19
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	19
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	20
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	20
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	20
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	20
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	21
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	21
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	21
4.4	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD</b> .....	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	22
4.5	<b>TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD</b> .....	23
4.6	<b>AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	24
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	24
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	24
4.7	<b>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)</b> .....	25
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	25
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	28
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	28
5.	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	29
5.1	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> ..... <b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>	
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i> ..... <b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
5.2	<b>AUTRES INFORMATIONS</b> .....	29
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	29
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	30
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	30
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	30

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Dans le cadre de sa mission de financement de la recherche contre le cancer, le Comité de la Loire a reçu et financé un projet d'une équipe de l'Université Jean Monnet concernant au traitement de la douleur, ce qui a permis d'utiliser le montant d'un legs reçu en 2016 qui était spécifiquement affecté à cette thématique pour le secteur ligérien.
- Le Comité de la Loire a été retenu par l'Agence Régionale de Santé pour la mise en place d'un nouveau dispositif « *parcours global de soins post traitements* ». Une convention a été signée en septembre 2021 et un financement de 154 084 € a été alloué pour mener l'action sur une durée d'un an.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	1 025	465	0	1 490
Immobilisations corporelles	567 702	5 218	0	572 920
Immobilisations financières	15	0	0	15
<b>Total</b>	<b>568 742</b>	<b>5 683</b>	<b>0</b>	<b>574 425</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>465</b>	<b>0</b>
→ Logiciel	465	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5 218</b>	<b>0</b>
→ Matériel informatique	5 218	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>5 683</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	1 025	0	0	1 025
Amort.Immobilisations corporelles	83 148	26 727	0	109 875
Amort.Immobilisations financières	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>84 173</b>	<b>26 727</b>	<b>0</b>	<b>110 900</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	25 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	25 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	25 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	25 ans
Aménagement et agencements des bureaux	8 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	8 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	8 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	8 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	8 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15	0	0	15
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières	15	0	15
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés	13 499	13 499	
→ Autres Créances	561 649	561 649	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	3 486	3 486	
<b>Total</b>	<b>578 649</b>	<b>578 634</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	127 566	127 566	0	0	
<b>Total</b>	<b>127 566</b>	<b>127 566</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	349 688	0
Livrets et comptes épargne	1 320 031	2 618
Comptes à terme	270 000	1 866
<b>Total</b>	<b>1 939 719</b>	<b>4 484</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
→ PAR OPERATION VERRE	22 000	22 000
→ PAR SAINTE ROSE	11 000	11 000
→ PAR ASSE CŒUR VERT	8 779	4 650
→ PAR RBST SUR SECOURS		550
→ PAR AUTRES	6 700	0
→ PAR SIEGE	2 000	7 700
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>50 479</b>	<b>45 900</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
CCA S/ CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 486	4 199
<b>Total</b>	<b>3 486</b>	<b>4 199</b>

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2020		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale		1 433 702	28 318							1 462 020
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie		10 331								10 331
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>										
<b>Ecart de réévaluation</b>										
<b>Réserves</b>										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice		26 318	-28 318		346 216					346 216
Subventions d'investissement		58 819						9 375		49 444
Provisions réglementées										
<b>Total</b>		<b>1 531 170</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>346 216</b>	<b>0</b>	<b>9 375</b>	<b>0</b>		<b>1 868 011</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (789)	Rapport en fonds dédiés (899)	Fonds restant à engager en fin d'exercice	
	Compte Analytique	Année					Montant
<b>Subventions d'exploitation</b>			<b>281 440,00</b>	<b>43 786,00</b>	<b>42 596,00</b>	<b>217 301,00</b>	<b>218 491,00</b>
→ Subvention CPAM (aides a domicile)	A500 SCPAM	2020	35 000,00	35 000,00	35 000,00	-	-
→ Subvention ARS (Projet C3PO)	B400 SVARS C3P3	2020	3 894,00	3 069,00	3 069,00	-	-
→ S.E.M. - Prévention dans les quartiers	B400 SCOLL PRME	2020	2 500,00	2 058,00	2 058,00	-	-
→ C.G.E.T. - Prévention dans les quartiers	B400 SETAT PRCG	2020	2 500,00	1 838,00	1 838,00	-	-
→ Ville de St-Etienne - Prévention dans les quartiers	B400 SCOLL PRSE	2020	1 300,00	1 300,00	110,00	-	1 190,00
→ Ville de St-Etienne - Prévention dans les quartiers	B400 SCOLL PRS2	2021	500,00	-	-	500,00	500,00
→ S.E.M. - Prévention dans les quartiers	B400 SCOLL PRM2	2021	500,00	-	-	500,00	500,00
→ C.G.E.T. - Ateliers Gourmands	B150 SETAT PRCG	2021	2 000,00	-	-	2 000,00	2 000,00
→ ROANNAIS AGGLO. - Prev.et Education Santé	B400 SCOLL ROAG	2021	5 000,00	-	-	1 864,00	1 864,00
→ Subvention CPAM (aides a domicile)	A500 SCPAM	2021	10 000,00	-	-	5 598,00	5 598,00
→ Subvention CPAM (aides a domicile)	A500 SCPAM	2021	35 000,00	-	-	35 000,00	35 000,00
→ INCA - Accompagnement retour à l'emploi	A330 SINCA	2021	28 641,00	-	-	28 641,00	28 641,00
→ ARS - Parcours soin global post-traitement	A214 SPARS	2021	154 084,00	-	-	143 198,00	143 198,00
→ Régularisation de reprise Fds dédié 2020	B110	2019	521,00	521,00	521,00	-	-
<b>Ressources liées à la Générosité du Public</b>			<b>7 445,50</b>	<b>7 445,50</b>	<b>7 445,50</b>	<b>1 305,00</b>	<b>1 305,00</b>
→ Don DC affecté a ménagements au CH du Gier	A111	2021	-	-	-	1 305,00	1 305,00
<b>Sous-Total "Dons"</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 305,00</b>	<b>-</b>
→ Legs Majola - L9573 -	802D	2016	7 445,50	7 445,50	7 445,50	-	-
<b>Sous-Total "Legs"</b>			<b>7 445,50</b>	<b>7 445,50</b>	<b>7 445,50</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>			<b>5 700,00</b>	<b>4 863,00</b>	<b>3 491,00</b>	<b>-</b>	<b>1 372,00</b>
→ Aide Financière Siège (Ateliers cognition)	A330 PEKIA	2020	5 700,00	4 863,00	3 491,00	-	1 372,00
<b>Total</b>			<b>294 585,50</b>	<b>56 094,50</b>	<b>53 532,50</b>	<b>218 606,00</b>	<b>221 168,00</b>

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	49 779	11 612		61 391
→				
<b>Total</b>	<b>49 779</b>	<b>11 612</b>	<b>0</b>	<b>61 391</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### **3.2.4 Dettes**

#### **3.2.4.1 Etat des échéances**

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	139 098	18 860	77495	42743
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 340	145 340		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	66 353	66 353		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 879	4 879		
Autres dettes	610 631	610 631		
Produits constatés d'avance	0	0		
<b>Total</b>	<b>966 301</b>	<b>846 063</b>	<b>77 495</b>	<b>42 743</b>

#### **3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales**

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>8 129</b>	<b>4 215</b>
→ Impôt sur les sociétés	578	735
→ Taxe sur les salaires	3 503	43
→ Formation professionnelle et autres taxes	4 048	3 437
→ Etat charges à payer	0	0
<b>Dettes sociales :</b>	<b>58 224</b>	<b>54 887</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	7 782	8 499
→ Caisse de retraite	1 931	6 651
→ Caisse de prévoyance	5 358	819
→ Personnel autres charges à payer	0	0
→ Organismes sociaux autres charges à payer	0	0
→ Dettes congés à payer	27 995	25 291
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	14 595	13 131
→ Prélèvement à la source	563	496
<b>Total</b>	<b>66 353</b>	<b>59 102</b>

### **3.2.5 Charges à payer par postes du bilan**

<b>Rubriques</b>	<b>EXERCICE 2021</b>	<b>EXERCICE 2020</b>
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>109 065</b>	<b>86 716</b>
→ FNP - Factures non parvenues		
FNP sur frais de fonctionnement	16 059	21 366
FNP sur aides à domiciles	10 316	13 846
FNP siège	82 690	51 504
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres dettes :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>109 065</b>	<b>86 716</b>

### **3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN**

Néant

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE LA LOIRE		Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>997 714,72</b>	<b>883 689,53</b>	<b>1 025 312,66</b>	<b>959 164,93</b>	
1.1 Réalisées en France		997 714,72	883 689,53	1 025 312,66	959 164,93	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		491 042,77	384 113,22	453 881,62	389 460,84	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		506 671,95	499 576,31	571 431,04	569 704,09	
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>169 391,08</b>	<b>157 289,86</b>	<b>129 551,40</b>	<b>117 484,70</b>	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		169 391,08	157 289,86	129 384,54	117 484,70	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				166,86		
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>167 795,63</b>	<b>147 153,58</b>	<b>167 273,19</b>	<b>155 629,30</b>	
3.1 Frais d'information et de communication		17 895,27	17 895,27	15 631,77	15 631,77	
3.2 Frais de fonctionnement		142 384,38	121 924,98	143 442,42	131 994,19	
3.3 Autres charges		7 515,98	7 333,33	8 199,00	8 003,34	
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>11 744,56</b>	<b>11 744,56</b>			
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>		<b>578,00</b>		<b>735,00</b>		
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		<b>218 606,00</b>	<b>1 305,00</b>	<b>48 128,00</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>1 565 829,99</b>	<b>1 201 182,53</b>	<b>1 371 000,25</b>	<b>1 232 278,93</b>	
EXCÉDENT OU DÉFICIT		346 215,98		28 318,43		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>32 943,32</b>	<b>32 943,32</b>	<b>31 793,80</b>	<b>31 793,80</b>
Réalisées en France	32 943,32	32 943,32	31 793,80	31 793,80
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>21 115,12</b>	<b>21 115,12</b>	<b>22 845,00</b>	<b>22 845,00</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>27 844,12</b>	<b>27 844,12</b>	<b>18 008,56</b>	<b>18 008,56</b>
<b>TOTAL</b>	<b>81 902,56</b>	<b>81 902,56</b>	<b>72 647,36</b>	<b>72 647,36</b>

LA LIQUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE LA LOIRE		Décembre 2021		Décembre 2020	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 514 066,11	-1 514 066,11	-1 221 635,22	-1 221 635,22		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-53 104,00	-53 104,00	-53 672,00	-53 672,00		
1.2 Dans, legs et mécénat	-652 462,19	-652 462,19	-1 106 531,64	-1 106 531,64		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-808 499,92	-808 499,92	-61 431,58	-61 431,58		
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-101 875,36		-59 547,46			
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises	-1 277,52		-895,00			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-81 666,66		-40 782,65			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-18 931,18		-17 869,81			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-250 538,50		-60 050,00			
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-5 616,00	-5 616,00		
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-45 566,00		-52 470,00			
<b>TOTAL</b>	<b>-1 912 045,97</b>	<b>-1 514 066,11</b>	<b>-1 399 318,68</b>	<b>-1 227 251,22</b>		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-81 902,56	-81 902,56	-72 647,36	-72 647,36
Bénévolat	-73 872,56	-73 872,56	-46 694,96	-46 694,96
Prestations en nature			-5 682,00	-5 682,00
Dons en nature	-8 030,00	-8 030,00	-20 270,40	-20 270,40
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-81 902,56</b>	<b>-81 902,56</b>	<b>-72 647,36</b>	<b>-72 647,36</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### **4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2021</b>	<b>Exercice 2020</b>
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
Activités de récupération	27 255	28 705
Legs et assurances vie	696 677	
Ventes		2 007
Prestations de services		7 294
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
Produits de manifestations	45 918	16 510
ventes (dont ventes agrumes)	14 063	
Autres produits	20 104	
Produits financiers	4 484	5 810
Autres produits des activités annexes		1 105
<b>Total</b>	<b>808 500</b>	<b>61 431</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### **4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**

##### **4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

##### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>	0	0
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
Transferts de charges	5 743	5 184
Reprises sur aides financières accordées	3 773	3 311
Part de subvention d'investissement virée au compte de résultat	9 375	9 375
Autres produits divers	40	
<b>Total</b>	<b>18 931</b>	<b>17 870</b>

#### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	42 596	51 949
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	2 970	521
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	7 446	0
<b>Total</b>	<b>53 012</b>	<b>52 470</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie en fonction de la surface des locaux et de leur utilisation, et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 16/03/2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achats études et prestations	74 529	66 138	2 274	142 941
électricité et eau	4 783	360	1 043	6 186
Fournitures diverses	2 739	835	3 547	7 121
Sous-traitance	4 931	176	505	5 613
locations mobilières	4 177	801	383	5 361
Charges de copropriété	1 992	150	429	2 570
Entretien et maintenances	8 771	603	3 278	12 652
Assurances	1 373	74	1 045	2 492
Personnel détaché	13 521			13 521
Honoraires	7 920		16 112	24 032
Annonces, insertions et publications	13 320	873	11 806	25 999
Déplacements, missions et réceptions	8 440	2 092	2 002	12 534
Affranchissement et téléphonie	8 449	48 377	2 148	58 975
Autres charges diverses	832	3 654	1 639	6 127
<b>Total</b>	<b>155 778</b>	<b>124 133</b>	<b>46 211</b>	<b>326 122</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	112 346	85 642
Actions d'information, de prévention et de dépistage	111 150	94 667
Actions de formation		
Actions de recherche	1 678	3 379
Actions de société et politique de santé	3 402	203
Frais d'appel aux dons et legs	26 837	22 351
Frais de fonctionnement (dont communication)	90 390	93 398
<b>Total</b>	<b>345 803</b>	<b>299 640</b>

#### **4.3.2 Missions sociales**

<b>MISSIONS SOCIALES</b>		
<b>Actions réalisées directement</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Actions pour les malades	317 301	289 210
Actions d'information, prévention,dépistage	148 405	127 039
Actions de formation	486	555
Actions de recherche	19 114	34 320
Actions autres	5 738	2 758
<b>Total</b>	<b>491 043</b>	<b>453 881</b>
<b>Versement à d'autres organismes</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Actions pour les malades	55 178	48 022
Actions d'information, prévention,dépistage	9 000	10 000
Actions de formation		
Actions de recherche	442 494	513 409
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>506 672</b>	<b>571 431</b>

#### **4.3.3 Frais de recherche de fonds**

##### **4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public**

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

##### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Frais d'information et de communication	17 895	15 632
Frais de gestion		
achats de marchandises	280	170
autres charges externes	34 098	34 307
salaires et traitements	58 056	61 827
charges sociales	25 394	25 821
autres charges d'exploitation	3	
Impôts et taxes	8 035	4 126
Cotisation statutaire	16 519	17 191
Charges financières	3 013	2 754
Dotations aux amortissements	4 503	5 561
<b>Total</b>	<b>167 795</b>	<b>167 389</b>

#### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### **4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2021</b>	<b>Exercice 2020</b>
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	218 491	43 265
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	1 305	
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	1 372	4 863
<b>Total</b>	<b>221 168</b>	<b>48 128</b>

## 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMC x 1,5	73 873	46 695
Prestation	Tarif négocié		5 682
Autres (à préciser)	Mises à disposition locaux et matériel	8 030	20 270
	<b>Total</b>	<b>81 903</b>	<b>72 647</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public						Autres ressources
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	770				9 243	279				10 292	
Variation de stock										0	
Autres achats et charges externes	155 778				124 133	46 211				326 122	
Autres financières	57 091	506 672								563 763	
Aides financières	3 211				241	8 047				11 499	
Impôts, taxes et versement assimilés	163 166				19 119	63 167				245 452	
Salaires et traitements	65 409				7 718	27 223				100 350	
Charges sociales	20 865				1 163	4 567	11 745			38 340	
Dotations aux amortissements et dépréciations										0	
Dotations aux provisions									2 18 606	2 18 606	
Reports en fonds dédiés										49 045	
Autres charges	24 749				7 774	1 779				1779	
Charges financières										4	
Charges exceptionnelles	4									0	
Participations des salariés aux résultats										578	
Impôt sur les bénéfices										0	
<b>TOTAL</b>	<b>491 043</b>	<b>506 672</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>169 391</b>	<b>167 795</b>	<b>11 745</b>	<b>578</b>	<b>2 18 606</b>	<b>1565 830</b>	

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens	1 000		7 030		8 030
Prestations de services	31 943		14 085	21 756	67 784
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	<b>32 943</b>	<b>0</b>	<b>21 115</b>	<b>21 756</b>	<b>75 814</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	8 950
<b>Total</b>	<b>8 950</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ Subvention d'investissements	9 375
→ Ecart subvention allouée / dépense réelle	3 773
<b>Total</b>	<b>13 148</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ Régularisation	4
<b>Total</b>	<b>4</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 <b>042 - COMITÉ DE LA LOIRE</b>		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>883 689,53</b>	<b>959 164,93</b>
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>883 689,53</i>	<i>959 164,93</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>384 113,22</i>	<i>389 460,84</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		222 811,01	247 046,22
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		135 964,57	104 679,56
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		485,85	554,55
Actions de société et politique de santé		5 737,86	2 860,61
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		19 113,93	34 319,90
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>499 576,31</i>	<i>569 704,09</i>
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		48 082,21	46 295,09
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		9 000,00	10 000,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		442 494,10	513 409,00
<i>Programmes nationaux</i>		<i>393 294,10</i>	<i>179 459,00</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>49 200,00</i>	<i>333 950,00</i>
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>157 289,86</b>	<b>117 484,70</b>
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>157 289,86</i>	<i>117 484,70</i>
Frais d'appel de dons		117 646,11	91 448,52
Frais d'appel des legs			2 458,84
Frais traitements des dons		30 227,43	23 462,19
Frais de traitements des legs		173,32	115,15
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		9 243,00	
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parraimage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parraimage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parraimage entp Formation			
Concours ext-parraimage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>147 153,58</b>	<b>155 629,30</b>
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>17 895,27</i>	<i>15 631,77</i>
Frais d'information et de communication externe		17 895,27	15 631,77
Frais d'information et de communication interne			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>121 924,98</i>	<i>131 994,19</i>
Frais de gestion		97 371,23	110 677,50
Formation administrative			
Impôts et taxes		8 035,00	4 125,77
Cotisation statutaire 10%		16 518,75	17 190,92
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>7 333,33</i>	<i>8 003,34</i>
Charges financières		3 013,15	2 753,90
Dotations aux amortissements		4 320,18	5 249,44
Charges exceptionnelles			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>1 188 132,97</b>	<b>1 232 278,93</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>11 744,56</b>	
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		<b>1 305,00</b>	
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>312 883,58</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>1 514 066,11</b>	<b>1 232 278,93</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>32 943,32</b>	<b>31 793,80</b>
Réalisées en France	32 943,32	31 793,80
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>21 115,12</b>	<b>22 845,00</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>27 844,12</b>	<b>18 008,56</b>
<b>TOTAL</b>	<b>81 902,56</b>	<b>72 647,36</b>

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice	-7 445,50	
=- Utilisation		
=+Report	1 305,00	
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice	-6 140,50	

 042 - COMITÉ DE LA LOIRE	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-1 514 066,11</b>	<b>-1 221 635,22</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-53 104,00	-53 672,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-652 462,19	-1 106 531,64
Dons manuels non affectés	-629 672,87	-540 881,06
Dons manuels affectés	-11 957,82	-8 122,19
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-550 328,39
Legs et autres libéralités affectés	-7 445,50	
Mécénat	-3 386,00	-7 200,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-808 499,92	-61 431,58
Manifestations	-12 701,01	-16 509,50
Ventes (dont abonnement à vivre)	-14 063,01	-2 007,08
Prestations et autres ventes		-1 995,13
Activités de récupération	-27 254,62	-28 704,99
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-20 103,53	-6 404,94
Autres produits affectés		
Produits financiers	-4 484,21	-5 809,94
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-729 893,54	
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>-5 616,00</b>
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>-1 514 066,11</b>	<b>-1 227 251,22</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>-5 027,71</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-1 514 066,11</b>	<b>-1 232 278,93</b>
<b>Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice ( hors fonds dédiés)</b>	<b>1 205 355,53</b>	<b>1 177 115,30</b>
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	312 883,58	-5 027,71
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	20 912,59	33 267,94
<b>Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice ( hors fonds dédiés)</b>	<b>1 539 151,70</b>	<b>1 205 355,53</b>
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-81 902,56</b>	<b>-72 647,36</b>
Bénévolat	-73 872,56	-46 694,96
Prestations en nature		-5 682,00
Dons en nature	-8 030,00	-20 270,40
<b>TOTAL</b>	<b>-81 902,56</b>	<b>-72 647,36</b>

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2018	Eléments corporels	2 171			2 171	714	714
2019	Eléments corporels	529 521	75 000	400 000	54 521	25 152	0
2020	Eléments corporels	6 679	0	0	6 679	506	506
2021	Eléments corporels	5 218	0	0	5 218	222	222
2021	éléments incorporels	465	0	0	465	1	1
	<b>Total</b>	<b>544 054</b>	<b>75 000</b>	<b>400 000</b>	<b>69 054</b>	<b>26 595</b>	<b>1 443</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	<b>21</b>			
<b>Bénévoles "administratifs"</b> comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	<b>10</b>	<b>1 576</b>	<b>0,96</b>	<b>24 775</b>
<b>Bénévoles de terrain</b> Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	<b>64</b>	<b>2 736</b>	<b>1,66</b>	<b>43 010</b>
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>4 312</b>	<b>2,62</b>	<b>67 785</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nombre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABE

### 5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	8	11 646	6,8
Personnel mis à disposition	1	455	0,25
CES et/ou autres....	1	1 407	0,57
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>13 508</b>	<b>7,62</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	439
6257 - Réceptions	Restauration (collations pour réunion du CA)	45
6063 - fournitures d'entretien	achats pour le Comité	120
6066 - Carburant	carburant pourvéhicule location (manifestation)	16
	<b>Total</b>	<b>620</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **6638** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Le Président,  
Dr Jérôme JAUBERT

